

## Tarifs licences en DOM/TOM

### 1. Licences

Concernant les ligues Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie et Tahiti, les licences sont facturées au x ligues (charges pour les ligues) et recrédiées par la FFVB sous forme de subvention (produit pour les ligues), **hormis la part aide à l'emploi 1 euro** pour les ligues de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna.

### 2. Réaffiliations

Pour tous les clubs des Dom/Tom, les réaffiliations sont payées suivant le tarif indiqué ci-dessus

### 3. Nouvelle Affiliation

↳ Une **première affiliation** et les 15 premières licences sont offertes, ainsi que l'assurance et la part de revue du club et des licences.

↳ L'année suivante, la réaffiliation de ces nouveaux clubs est facturée 6 Euros et le tarif des licences renouvelées (15 Maximum) est diminué de 50 %.

↳ Tout club des DOM qui augmente son nombre de licences **compétitives volley ball**, par rapport à l'année précédente a une ristourne de **6 euros par licence supplémentaire – de Senior à Cadet** et de **3 euros par licence supplémentaire – de Minime à Pupille** (pas applicable pour les licences offertes).

↳ Tout club des DOM qui augmente son nombre de licences **compétitives beach volley** (de senior à pupille), par rapport à l'année précédente a une ristourne de **3 euros par licence supplémentaire – de Senior à Cadet** et de **1 euro par licence supplémentaire – de Minime à Pupille** (pas applicable pour les licences offertes et pas applicable pour les licences compétitives beach volley dans le même club que les licences compétitives volley-ball)